

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

[www.region-cooperative.org](http://www.region-cooperative.org)

**LA  
RÉGION  
COOPÉR  
ATIVE**  
SOCIALE, ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE

Sophie CAMARD, tête de liste pour les élections régionales de décembre 2015

Marseille, le 26 novembre 2015

M. Germain NALLINO  
Président des Amis du Rail Azuréen  
156 bd Napoléon III – Bourgogne A  
06200 NICE

Monsieur le Président

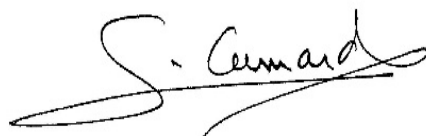
Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à notre liste La Région Coopérative, sociale, écologiste et citoyenne, et je me fais un plaisir de répondre à votre lettre ouverte à l'attention des candidats aux élections régionales des 6 et 13 décembre 2015.

Comme vous le savez bien, mon collègue et ami Jean-Yves PETIT a été à vos côtés pendant tout le mandat, et s'est battu pour obtenir le maximum pour que soit non seulement préservé, mais plus encore développé, le transport ferré dans notre région, et plus particulièrement dans le département transfrontalier des Alpes Maritimes.

Nous le savons tous, les crédits obtenus de l'Etat italien sont un premier pas vers la sauvegarde des relations entre Nice / Vintimille d'une part, Breil, Tende et au-delà Limone et Cuneo d'autre part. Ils ne suffisent pas et les efforts doivent être poursuivis pour obtenir de l'ensemble des collectivités transfrontalières concernées des engagements financiers pour pérenniser et développer cet axe majeur pour la vie locale et le développement de ce territoire.

Je puis vous assurer qu'élus, les candidats de notre liste seront à vos côtés pour assurer le meilleur service ferroviaire possible. Monsieur Estrosi, lui, s'est refusé à contribuer au financement du ferroviaire dans la cadre du CPER, et propose aujourd'hui de tout miser sur le routier.

Je reste à votre disposition pour toute précision complémentaire et vous remercie par avance de votre soutien. Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes meilleurs sentiments.



# UN GRAND SERVICE PUBLIC DU TRANSPORT ET DE LA MOBILITÉ

Les transports publics sont un atout essentiel pour aller travailler, se cultiver, rendre visite à sa famille et lutter contre la pollution de l'air. Marseille arrive en tête des agglomérations de France où l'air est le plus pollué par les particules fines. Nice est en 4<sup>e</sup> position : pas assez de transports collectifs, trop de vieux véhicules diesel. Parallèlement, nous entendons le message des usager-e-s au quotidien : bien que développé à grand renfort d'argent public, le service public de transport ferroviaire n'offre pas encore la **qualité de service** à la hauteur des attentes des habitant-e-s de la région.

Nous réaffirmons la **forte priorité au rail** et au service public de transport : le pilotage des relations avec la SNCF sera renforcé et la **Convention de service public réécrite** dans le cadre d'un **comité quadripartite** intégrant le Conseil régional, la direction de la SNCF, les représentant-e-s des salarié-e-s et les représentant-e-s des usager-e-s membres des comités de ligne TER. Elle prévoira un remboursement systématique des abonnements au prorata du service non rendu, un **pilotage de la maintenance et de l'exploitation plus en proximité des lignes**, des pénalités renforcées vis-à-vis de la SNCF.

Le droit au transport pour toutes et tous se traduira par des étapes de plus vers la gratuité :

» la **généralisation à tous les transports publics de la carte ZOU !**, laquelle a déjà permis la gratuité du trajet domicile-lieu d'études pour les jeunes

» un **Pass transport unique** sur l'ensemble de la région , qui permette aussi d'emprunter tous les trains (TGV , Intercités...)

Nous renforcerons les transports collectifs, avec une **priorité à la fiabilité** pour le train, et au maillage du territoire pour les communes plus isolées (cars et transport à la demande) : il s'agit de **rapprocher tous les points du territoire d'un arrêt de transport collectif**.

Les investissements sur les **pôles d'échanges** et le réseau ferré (dont la ligne Carnoules-Gardanne) seront poursuivis, avec également l'objectif de **désenclavement des Hautes-Alpes** (concertation sur le tunnel ferroviaire du Montgenèvre) **et des Alpes-Maritimes** (priorisation du tronçon Le

Muy/ Cannes, augmentation de capacité des liaisons ferrées avec l'Italie).

**N**ous poursuivrons la modernisation et l'amélioration des **Chemins de fer de Provence**, par l'électrification du bas de la ligne et le développement de correspondances avec les réseaux de bus.

**P**our préserver la ville de l'invasion par les voitures et les camions, faire reculer le diesel et le carbone, et agir pour la qualité de l'air et contre le dérèglement climatique, nous :

» intensifierons le plan d'aide régional aux **pistes cyclables** et aux mobilités douces (véloroutes, accès aux gares et lycées ...)

» favoriserons le **covoiturage** par un réseau identifié de parkings dédiés et un site internet régional de mise en relation des utilisatrices-teurs

» créerons une **plate-forme de mobilité 2.0, plate-forme contributive**, où trouver instantanément toutes les solutions de transport collectif ou partagé : **les usagers pourront eux-mêmes directement contribuer**

» encouragerons **l'utilisation de l'électrique et du biogaz**, tant pour le transport des marchandises (livraison du dernier kilomètre) que des voyageurs-ses : flottes d'entreprises, mais aussi bus, cars et batobus

» accélérerons la mise en oeuvre du schéma régional d'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite des équipements publics et des transports.

» exigerons de l'État de nouvelles ressources, liée à une **fiscalité écologique** : taxe poids-lourds régionale ou contribution sur les péages autoroutiers reversée par l'État aux Régions.

**Le transport public accessible à tous, comme lien à l'emploi, à la formation, à la culture, au sport !**

### **ACTE DE LA RÉGION COOPÉRATIVE**

**Carte ZOU ! pour tous les transports publics : une seule carte, un seul abonnement** pour combiner son voyage en TER avec les autres moyens de transport. **Cette extension de la carte ZOU se traduira par la gratuité des transports scolaires pour tous les jeunes.**